

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

148x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « COMITÉ DES FÊTES »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Comité des fêtes - Siret : 49121994500012 – 13 rue Jean Aicard 13170 Les Pennes-Mirabeau

Représentée par son président, Monsieur Tony Matéo, dont l'objectif est d'organiser des manifestations festives pour les Pennois, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en juin 2019, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 6 600€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « Comité des fêtes » pour un montant de : 6 600€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 6 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI – AMARO -
BARONI

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA